

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2020**

**Présents** : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Caroline BOUCHER, Suzanne BUATHIER, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON, Carole JACQUET-DUPUIS, Jean-Christophe SERMONAT, Eric VILLEVIÈRE

**Excusé** : Antoine PAGEAULT-MASSIN

Secrétaire de séance : Laetitia GRAVALLON

La séance est ouverte à 20h00. Le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui a eu lieu le 17 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Statuts de la Communauté de Communes
- Location salle des fêtes
- Affouages 2020/2021
- Gestion des déchets
- Plate forme de déchets verts
- Questions diverses

### **1 – STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Le conseil communautaire a validé la modification de ses statuts lors de sa séance du 15 septembre. Dans le chapitre III - Compétences facultatives au point h "Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs" le plateau sportif de Sennecey-le-Grand a été ajouté aux équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la modification des statuts de la Communauté de Communes.

### **2 – LOCATION SALLE DES FETES**

Le conseil municipal, après de nombreux débats, a validé les modifications suivantes des tarifs de location de la salle des fêtes :

#### ***Location aux associations de la commune***

Location gratuite, sauf en cas d'activités commerciales (ventes de boissons ou autres...)

Le tarif de location, en cas d'activités commerciales, sera de 5 € par jour d'occupation de la salle des fêtes

Montant de la caution pour ménage : 50 €

#### ***Location aux habitants de la commune***

Location du week-end 150 €

Journée en semaine 50 €

Gratuité pour les regroupements familiaux qui suivent les cérémonies d'enterrement

#### ***Location aux particuliers et associations hors commune***

Location du week-end 250 €

Réunion 30 €

Journée en semaine 70 €

Randonneurs 2 €/personne

Le montant de la caution pour dégradation reste fixé à 500 €

### **3 – AFFOUAGES 2020/2021**

Les coupes affouagères vont se poursuivre au même endroit que l'année précédente "En mergeru".

Les tarifs sont inchangés par rapport à l'année précédente. Les membres du conseil municipal valident le prix de 55 € la portion. Il est rappelé que le volume maximal pour un affouagiste est de 30 stères. Les têtes de chêne seront vendues séparément à 4 € le moule.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 6 novembre 2020.

#### **4 - GESTION DES DECHETS**

Monsieur le Maire propose de remettre, dans certains endroits de la commune qui sont plus fréquentés par les touristes (lavoir du Montat, Le Gros Chêne...), des poubelles de propreté. Ces dernières avaient été retirées pour éviter des amas de détritrus au pied de ses poubelles. Une phase d'essai de trois mois aux beaux jours sera réalisée.

#### **5 - PLATE FORME DE DECHETS VERTS**

L'entreprise qui va effectuer les travaux de consolidation de la RD 185 devrait aplanir le terrain où sera implantée la plate forme de déchets verts.

#### **6 - QUESTIONS DIVERSES**

- **TRACTEUR**  
Des consultations et demandes de devis ont été réalisés pour remplacer le tracteur et l'épareuse de la commune. Les coûts vont de 59 000 à 66 000 €. Le conseil municipal donne un accord de principe au maire afin qu'il puisse confirmer la réservation du matériel au meilleur prix. Des demandes de crédits seront faites auprès de différentes banques.
- **COMMISSION ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
Patrick ARNOULD, qui a assisté à cette réunion, fait un rapide compte rendu de cette commission et des projets à l'étude :
  - Mobilité et parc de vélos à assistance électrique
  - Aménagement paysager : 2 nouvelles commune par an pourraient bénéficier de subventions pouvant atteindre un taux de 70 %. Les projets devront tenir compte de la perméabilisation des sols (plantation de haies, arbres fruitiers, haies bocagères...)
- **CAVE COOPÉRATIVE DE MANCEY**  
Une première réunion très constructive a eu lieu avec la cave coopérative de Mancey. Un contrôle des cuves va être effectué.
- **VILLAGE DU FUTUR**  
Suite à la réunion du 17 septembre, le dossier de candidature a été déposé auprès de la Région.
- **SIE DU TOURNUGEOIS**  
Eric VILLEVIÈRE a été élu Président du syndicat des eaux du Tournugeois, Germain GONTHIER 1er vice-président et Jean-Christophe DUPRE, second vice-président. Après accord du conseil municipal, des propositions seront faites au Syndicat des Eaux afin de mutualiser les moyens (locaux, le matériel...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.  
Prochaine réunion le mardi 3 novembre 2020 à 20 heures

Le Maire, Eric VILLEVIÈRE